

OFFRE D'EMPLOI

La Haute École Louvain en Hainaut

recrute pour le Département de la Santé et des Technologies Médicales de Tournai et Mouscron

MA ou MPF en soins infirmiers (H/F/X)

Appel **interne et externe** à candidatures

Tous les termes masculins sont épicènes

1. Descriptif de la HELHa

Envie de vivre une expérience dans une Haute École où l'humain est au centre des préoccupations et où l'administration se structure afin d'être au service des apprentissages ? Envie de relever d'audacieux défis, dans une équipe stimulante ? Envie de développer une première expérience ou de mettre une expérience à profit d'un projet au service du développement professionnel de (jeunes) adultes ? Envie de conjuguer passion et qualité de vie ?

Avec plus de 10.000 étudiants et 1.200 membres du personnel, la HELHa propose un panel de formations diplômantes dans 12 localités hainuyères et une brabançonne. Afin de renforcer le Département de la Santé et des Technologies Médicales, la HELHa recrute plusieurs profils de maître-assistant ou de maître de formation pour l'implantation de Tournai-Mouscron.

2. Description de la fonction

La fonction comprend les activités suivantes :

- Supervision de stage de Bachelier infirmier responsable de soins généraux de bloc 1-2-3 et 4, dans des services de médecine, de chirurgie, de gériatrie, de bloc opératoire et salle de réveil, en Maisons de repos et de soins, de soins à domicile... ; les lieux de stage sont partagés en fonction des besoins ;
- Accompagnement d'activités d'intégration professionnelles (AIP)

Cette charge peut être morcelée et être couverte par plusieurs personnes

Une description complète de la fonction de maître de formation pratique est présente [ici](#).

Une description complète de la fonction de maître-assistant est présente [ici](#).

3. Profil recherché

- Vous êtes titulaire d'un bachelier en soins infirmiers, bachelier infirmier responsable de soins généraux ou titre équivalent ;
- Vous êtes titulaire du master en santé publique ou du master en sciences de la famille et sexualité ;
- Une connaissance de l'enseignement supérieur constitue un atout ;
- Une expérience dans l'enseignement supérieur constitue un atout.

Les compétences attendues sont les suivantes :

- Capacité à construire un contexte propice aux apprentissages selon le niveau d'études ;
- Attitude stimulant la réflexivité, l'implication et l'autonomisation de l'étudiant ;
- Capacité à stimuler la mobilisation des connaissances des étudiants en situation professionnelle ;
- Capacité d'adaptation à différents contextes professionnels de supervision de stage ;
- Faire preuve de leadership pédagogique et de leadership clinique en tant que MFP et/ou MA ;
- Participer à l'évaluation des étudiants en respectant le niveau de compétences attendu, l'alignement pédagogique et les procédures en place selon les fiches ECTS et le RGE et ses compléments ;
- Animer des séances d'AIP, de activités particulières de stages, en collaboration avec les collègues ;
- Collaborer avec la coordination de section, les coordinateurs d'année, le secrétariat académique et la direction aux enseignements.

Un intérêt particulier pour l'encadrement des stages des étudiants est un plus.

La fonction de MFP pourra être étendue à la fonction MA selon les attributions disponibles et les compétences requises.

4. Modalités d'exercice de la fonction

- **Régime de travail** : temps partiel (5/10^e) et un temps plein (10/10^e)
- **Fonction** : Maître-Assistant OU Maître de Formation Pratique
- **Hiérarchie** : sous l'autorité du directeur aux enseignements de Tournai Mouscron
- **Echelle barémique** : 501 (ou 502 si CAPAES) pour la fonction MA – 346 – (ou 849 si CAPAES) – en fonction du type de contrat du MDP
- **Type de contrat** : contrat à durée déterminée – en fonction du type de contrat du MDP
- **Date d'entrée en fonction** : Dès que possible
- **Lieu de travail** : HELHa Tournai - Mouscron et lieux de stage du département

5. Dépôts des candidatures

Toute candidature sera composée d'une lettre de motivation spécifiant les heures et l'implantation pour lesquelles vous posez votre candidature / d'un curriculum vitae / d'une copie du diplôme requis (Master ou Bachelier).

Et sera adressée à Alice NOIRET, Directrice des Ressources Humaines, par courrier électronique à recrutement@helha.be avec pour objet du mail : **25-196 MA MFP Soins Infirmiers**

Pour toute question concernant l'appel à candidatures, vous pouvez contacter Marie ANDRE, référente RH, à l'adresse suivante : andrem@helha.be

Date limite d'introduction des candidatures : 02 novembre 2025 inclus

6. Procédure de sélection

- Une présélection sera faite sur la base des dossiers de candidature,
- Les candidats retenus seront invités à participer à un entretien de sélection sur le site de la HELHa de Tournai Mouscron.

5. Avantages travailleurs

- Un emploi dans un cadre agréable de travail ;
- Une qualité de vie en adéquation avec le travail ;
- Un accompagnement dans l'évolution de carrière (formations, reconnaissance, mobilité interne) ;
- Une politique de formation du personnel : gratuité d'un panel de formations internes (catalogue de formations aux thématiques variées) et temps de formation inclus dans la charge de travail ;
- Une grande souplesse par rapport aux demandes d'aménagement de la carrière professionnelle ;
- L'accessibilité à une offre de mobilité internationale favorisant les échanges, l'enrichissement professionnel et culturel ;
- Une évolution salariale tout au long de la carrière professionnelle avec une échelle barémique conforme aux barèmes de la FWB qui tient compte de l'expérience acquise (sous conditions) ;
- Une mise à disposition d'un ordinateur portable (prestation min d'un mi-temps) ;
- 11 semaines de congés selon le calendrier académique en vigueur ;
- Une possibilité de télétravailler (selon les conditions en vigueur) pour le personnel administratif ;
- Une intervention sur les frais d'inscription pour le membre du personnel et les membres de sa famille (conjoint ou enfants) de la HELHa souhaitant entreprendre des études ;

- Des réductions négociées en faveur du personnel via la Carte PROF (réductions culturelles, loisirs, matériel pédagogique...);
- Un remboursement intégral des frais de transport en commun et une indemnité de remboursement pour les déplacements domicile-travail à vélo.